



L'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs

➡ **Les jeunes de moins de 18 ans** entrent le plus souvent dans une dynamique de projet par ses aspects les plus pratiques : recherche d'un local, besoin de se rencontrer, animation d'un skate park, mise en place d'une soirée, d'une action, volonté de faire « bouger » leur commune.

➡ En milieu rural, leur première motivation est souvent d'organiser quelque chose pour les jeunes, et ils ont le sentiment qu'il ne se passe rien les concernant. En milieu urbain, ils ont une volonté forte de changer l'image de la jeunesse vis à vis des adultes, des médias. En devenant acteurs sur leur propre territoire, ils recherchent tous à montrer qu'ils peuvent agir pour eux-mêmes ou pour les autres.

Nous constatons deux portes d'entrées :

✳ **Des jeunes veulent agir** et ils recherchent des informations, des conseils. Il faut donc être repéré comme personne ressource pouvant leur permettre d'avancer dans leurs démarches. Internet est également un des outils pour les informer.

✳ Pour d'autres, et ils sont les plus nombreux, la première étape à franchir est qu'ils n'y croient pas eux-mêmes : ils n'imaginent pas qu'ils peuvent mener leurs propres actions, et qu'ils obtiendront le soutien d'adultes, de la mairie, de leurs parents, d'une association, de leurs professeurs... La première difficulté est de **les intéresser à la dynamique de projet**.

Il s'agit donc d'abord de **transmettre cette information** pour qu'ils puissent s'en emparer à plus ou moins long terme : information dans les collèges et les lycées, dans les communes, s'appuyer sur les structures existantes, etc.

Nous avons également constaté **l'impact du témoignage** : il permet de valoriser des jeunes et leurs actions, de simplement dire aux autres, c'est possible pour vous aussi. La valorisation passe par une présentation des projets lors d'événements locaux, lors de journées ou campagnes, par l'information dans la presse locale (lue par des adultes qui jouent le rôle de personne ressource).

Dans tous les cas, il s'agit de mettre en avant l'information suivante : **la dynamique d'un projet associatif permet, entre autres, reconnaissance, crédibilité et soutien**. Les jeunes sont également en demande d'apprentissages et d'autonomie. Nous revendiquons clairement nos missions éducatives vis à vis de ces jeunes :

✳ L'autonomie ne se construit que s'il y a des repères, des valeurs que l'on peut s'approprier, redéfinir ou même refuser.

✳ **L'autonomie, c'est procurer les moyens de gérer et de négocier ses dépendances** : Ce n'est donc possible que s'il y a des interlocuteurs et nous affirmons indispensable un travail d'accompagnement.

Une démarche simple

Le dossier d'habilitation est téléchargeable sur le site Internet www.juniorassociation.org.

Ce dossier, une fois rempli, est à renvoyer à notre Relais Départemental qui contactera les jeunes.

Le Relais Départemental transmettra ensuite le dossier au Réseau National afin qu'il soit étudié lors d'une des commissions d'habilitation mensuelles.

Le concept « Junior Association »

La Junior Association permet à des jeunes mineurs de **s'organiser dans une dynamique associative** et de s'approprier, entre pairs, un mode d'organisation démocratique et citoyen :

Il s'agit d'un **espace de liberté** permettant à un groupe de jeunes mineurs, souvent un petit nombre de jeunes, de se regrouper autour d'une envie, d'une idée, d'un projet... Association de fait, le groupe se donne une **identité**, en choisissant tout d'abord un nom, puis formalise son projet et réalise une ou plusieurs actions.

Il faut être **au moins deux** et une majorité de jeunes de moins de 18 ans. Le Réseau National des Juniors Associations propose une démarche d'habilitation valable une année scolaire et renouvelable. Il n'y a pas de déclaration en préfecture : C'est le Réseau National des Juniors Associations qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour que les jeunes puissent être acteurs d'un projet collectif à travers la création de leur propre association.

Le Réseau National des Juniors Associations propose également **un accompagnement** de ces jeunes. Ils bénéficient de personnes ressources qui, localement, peuvent les conseiller, répondre à leurs demandes, leurs questions.

✳ Chaque Junior Association peut bénéficier d'un **accompagnateur local** : un parent, un animateur, un professeur, un éducateur, un élu ,... Il soutiendra les jeunes dans leurs projets.

✳ Elle peut bénéficier également de personnes ressources qui aideront les jeunes sur un plan logistique, thématique, sur le plan financier, etc.

Conduite de projet par les jeunes

Accompagnement de projets

1. Clarifier l'idée : la finalité, les objectifs.

Discuter, échanger, mettre par écrit tout ce qui est dans la tête, puis essayer de regrouper les plus importantes, selon eux, par familles.

2. Faire l'état des lieux (diagnostic des ressources et des contraintes internes et externes).

Il s'agit d'une première liste des besoins, des potentiels du groupe, des moyens qui sont à disposition, ceux qui manquent, de ce qui sera facile à réaliser, ce qui sera plus difficile...

3. Formaliser le projet.

Pour une Junior Association, le dossier de demande d'habilitation permet de rendre très concret cette étape de formalisation. Il permet de reprendre les éléments des deux premières étapes .

4. Élaborer le budget prévisionnel.

Tout dépend du projet, car certaines actions ne demandent pas de moyens financiers.
Indispensable en cas de demande de subventions.
Il faut toujours plusieurs financeurs en n'oubliant pas les possibilités d'autofinancement, le projet n'en est que plus crédible.
Un budget se présente toujours en 2 colonnes (recettes et dépenses) qui doivent être équilibrées (résultats égaux).

1. Décryptage de la demande (qui, quoi,...)

La difficulté est de comprendre le projet des jeunes sans commencer à réfléchir à sa faisabilité, à émettre nos propres idées. Cela doit rester le projet des jeunes.

2. Repérage des motivations – compétences – moyens existants et/ou nécessaires.

Étape essentielle : elle valide la faisabilité du projet, Présentation de l'outil « Junior Association » ,
Question : réfléchir avec les jeunes, en quoi la Junior Association va les aider dans leur démarche de projet.
Il s'agit également de donner toutes les informations indispensables à la réalisation du projet.

3. Reformulation du projet – passage à l'écrit.

Importance de repérer le rapport à l'écrit des jeunes du groupe. Cela ne doit pas être un frein. Le fait d'écrire le projet permettra d'autant mieux d'évaluer les écarts, les évolutions...

4. Analyse précise des coûts et des recettes.

Des outils essentiels pour toute Junior Association :
- l'ouverture d'un compte bancaire
- le plan de trésorerie
- les outils comptables (budget, journal, facturier...)
- connaître les possibilités de financements de projets de jeunes (Envie d'agir, appel à projet MSA,...)

Ces informations sont à demander auprès de nos Relais Départementaux.



Conduite de projet par les jeunes

5. Chercher des partenaires.

Il s'agit de déterminer qui pourra faciliter, aider le projet : les parents, la commune, une structure,...
Définir ce que l'on va demander à ces personnes ressources (préparation d'une réunion, d'un rdv, etc.)

6. Communiquer.

Il faut parler du projet, le faire connaître en commençant par son entourage, une association, un P.I.J., le collège, le lycée, etc.
Il faut également valoriser le projet en créant un blog, en invitant la presse...

7. Bâtir le plan d'action.

C'est le tableau de bord du projet : il sert à savoir ce qu'il y a à faire, qui doit le faire et quand.
Pour s'aider, on peut prendre un calendrier, noter les actions (séjour, manifestation,...) et écrire toutes les tâches à faire avant (rétroplanning).

8. Réaliser.

les jeunes co-agissent sur leur environnement.

9. Évaluer.

En reprenant les écrits des premières étapes, il sera facile de mesurer ce qui a bien fonctionné, ce qui a dû être modifié, ce qui n'a pas été réalisé : écrire un bilan est toujours intéressant, il est indispensable en cas de subventions pour rendre compte.

10. Prolonger.

Un bilan complet envisage l'avenir : le projet s'arrête, le projet recommence, évolue ou se transforme-t-il ?...

Accompagnement de projets

5. Identification des personnes et des structures ressources (carnet d'adresse).

L'accompagnateur peut faire bénéficier les jeunes de son carnet d'adresse, de ses contacts. Il devra sans doute également en favoriser d'autres en expliquant concrètement ce qu'est une Junior Association et comment est organisé le Réseau National et son maillage départemental et local, informant ainsi du soutien concret qu'ont déjà les jeunes.

6. Mise à l'épreuve de la relation aux autres.

En définissant des partenaires, les jeunes doivent travailler sur la présentation de leur projet, son contenu : oser demander, frapper aux portes, accepter les refus sont autant d'étapes essentielles dans la conduite du projet par les jeunes eux-mêmes.

7. Identification de la stratégie, des tâches et de l'échéancier.

C'est le meilleur moyen pour aider à réfléchir sur une répartition des tâches, pour mesurer l'avancée du projet avec des étapes, des échéances, des réajustements,... l'échéancier doit être réaliste, concret et il appartient aux jeunes.

8. Mise en œuvre effective, proximité de l'accompagnateur (présence rassurante).

Les jeunes se découvrent dans l'action, développent des compétences, apprennent les règles du jeu social.

9. Bilan général des résultats et des acquis au regard de la situation de départ et des objectifs.

Indispensable pour la mise à distance et les suites à donner ou non. Parmi les missions de l'accompagnateur celles de valorisation des actions des jeunes est importante, vis à vis des parents, des institutions, de l'école, d'autres jeunes, etc.

10. A partir du bilan de l'action, identifier les potentialités.

de pérennisation du projet et mise en œuvre éventuelle. Être attentif aux parcours individuels des jeunes. Le projet peut s'arrêter mais chacun peut continuer son aventure associative, participer autrement à la vie locale...

Les dix postures de l'accompagnateur :

Tout d'abord, Accompagner un projet à l'initiative des jeunes, cela veut dire que ce sont les jeunes qui porte projet. Les accompagner implique de valoriser leurs atouts et leurs initiatives :

01 Etre à l'écoute active :

C'est-à-dire avoir une oreille attentive pour comprendre le projet des jeunes (passer de l'écouté à l'écoutant) questionner pour les amener à clarifier leur projet. Il faut être attentif notamment à la réalisation concrète du premier projet, surtout si leur présentation est imprécise ou trop générale (construction du groupe, notion d'entre-soi, prise de confiance en eux, estime de soi). Il ne faut pas hésiter à reformuler, tout en évitant ses propres idées préconçues et toute tentative d'interprétation.

En créant une Junior Association, les jeunes demandent à apprendre les règles du jeu social, à se situer dans leur environnement, à développer leurs capacités d'agir et de co-agir sur celui-ci. Il s'agit donc de les aider à découvrir les démarches et les procédures à mener par eux-mêmes.

02 Savoir encourager et mettre en confiance :

Avec ce travail d'écoute, d'accueil, de respect de leurs choix..., il s'agit de mettre en confiance et de signifier son intérêt et sa curiosité. En devenant une personne ressource, les jeunes perçoivent que l'on s'intéresse à leur projet et que nous essayons de faciliter l'expression de leur demande, de leurs besoins.

On peut être attentif à valoriser l'apprentissage de savoir-faire entre pairs ; on peut aider les jeunes à s'engager, à créer une « culture commune » au groupe en voie de construction.

« Réinventer le monde », c'est-à-dire avec leur propre cheminement, peut être une étape essentielle pour prendre confiance en eux-mêmes.

03 Analyser les besoins d'accompagnement des jeunes :

Aviser, à chaque moment, savoir quel est le conseil, le comportement les mieux adaptés à la situation. Nous parlons d'accompagnement individualisé : selon chaque Junior Association, ne pas aller plus vite que les jeunes et répondre à leurs demandes, savoir dire non quand cela n'est pas possible et expliquer pourquoi, etc.

04 Les amener à prendre conscience des conditions de réussite du projet :

Pour mettre toutes les chances de leur côté, il est important de mettre en lumière avec eux les éléments indispensables à la réussite du projet et d'évaluer aussi les risques d'échec.

05 Savoir valoriser leur projet :

L'implication de tous les jeunes n'est pas toujours facile. Baisse d'énergie, répartition des tâches plus difficile, il est pourtant essentiel de continuer à valoriser l'initiative et les actions déjà réalisées. Susciter un temps de régulation pour faire le point, mesurer le chemin parcouru, les associer dans une action ponctuelle, sont autant de formes possibles pour valoriser leur projet. Cette valorisation est importante pour eux-mêmes, mais également pour leur famille, les élus ou/et les autres secteurs de votre structure (Centre social, MJC, Maison de Quartier, Service Jeunesse, etc.).

Il s'agit également de rester parfaitement disponible aux jeunes tout au long de leur projet : le but est important mais pas plus que toutes les étapes par lesquelles les jeunes vont passer pour essayer de l'atteindre.

C'est aussi accepter le droit à l'essai, le droit à l'erreur et surtout s'interdire tout commentaire comme « je vous l'avais bien dit » ou « vous auriez dû m'écouter »...

06 Lâcher prise et s'effacer :

Dans une relation privilégiée entre les jeunes et leur accompagnateur, il s'agit de se mettre en retrait tout en étant présent si besoin, ne pas être maître à bord, ne pas faire peser le risque de dépendance, laisser aux jeunes prendre toute leur place dans leur projet. C'est également accepter que l'on n'est pas indispensable, que de toute façon notre intervention auprès d'un groupe de jeunes est provisoire et limitée dans le temps.



07 Protéger, prévenir,

Mettre en garde face à des sollicitations extérieures : faire prendre conscience, si nécessaire, des dérives ou des utilisations parfois excessives de la Junior Association. Le projet appartient aux jeunes et il faut être parfois vigilant qu'ils en restent bien les maîtres d'œuvre. Cela peut demander de questionner le projet, le désir des jeunes.

C'est aussi informer des réglementations à respecter, anticiper les informations utiles à leur projet (déclaration de séjour, droit sacem, demande pour une brocante, un vide-grenier, organiser une loterie, une tombola, un loto, autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons : une buvette sans alcool...).

08 Faciliter les relations jeunes <=> partenaires :

L'accompagnateur a un rôle d'explicitation vis-à-vis des interlocuteurs de la Junior Association : ce sont des projets associatifs portés par des jeunes mineurs avec les limites que cela peut présenter, mais qu'il ne faut pas renforcer (ces limites) par crainte ou par méfiance. Il est important de prendre du temps pour expliquer aux partenaires de la Junior Association, ce que font les jeunes et avec quels soutiens, expliquer comment fonctionne le Réseau National des Juniors Associations : de nombreux freins peuvent être ainsi levés.

09 Donner du temps :

Le facteur temps est indispensable à la réussite d'un bon accompagnement, c'est en détaillant sa pratique et les résultats obtenus, que l'accompagnateur fera reconnaître que l'accompagnement exige du temps, du relationnel, et un savoir-faire pour une vraie relation d'aide efficace et perspicace.

C'est également mettre en avant que le temps n'est pas le même pour tout le monde et qu'il faudra tenir compte de bon nombre de facteurs extérieurs : pour les jeunes cela peut être le rythme scolaire, le passage au lycée, la majorité, les amitiés qui se nouent et se dénouent...

10 Auto-évaluer son rôle d'accompagnement :

Savoir prendre du recul, analyser, se remettre en question sur sa pratique, échanger entre accompagnateurs et Relais Départementaux, permet une évaluation concertée. Il s'agit également de faire pleinement valider cette mission auprès de sa structure, les élus, les collègues, sa hiérarchie, l'évaluation est un bon outil pour mettre en avant tout le cheminement réalisé par les jeunes, et le soutien qu'ils ont concrètement obtenu auprès de vous.

➡ Nous insistons également sur les notions suivantes :

✦ La notion de **contrat mutuel** (la faisabilité du projet, les contraintes, ce que j'attends des jeunes, ce qu'ils attendent de moi) : elle change la relation que l'on peut avoir avec les jeunes .

Il s'agit donc de ne pas être seulement témoin des actions menées par les jeunes, mais d'agir avec eux, en concertation, en soutien, en complément.

✦ La notion de **prise de risque** : Cette question doit être posée dès le départ car là encore l'important est de ne pas faire porter un projet trop lourd aux jeunes, ou qui ne serait finalement pas accepté par les adultes (départ en vacances en pleine autonomie par exemple).

Nous vivons dans un monde de plus en plus réglementé et dans ce contrat mutuel entre les jeunes et les adultes, on ne peut pas se contenter d'ouvrir le parapluie : permettre aux jeunes de prendre des risques dans un cadre sécurisé, cela commence par le simple fait que ce soit possible, qu'une écoute s'installe. Il faut bien sûr mesurer les risques, et il s'agit souvent d'un véritable travail d'anticipation pour viser la réussite du projet (motivation des jeunes, demandes d'autorisations, accords des parents, soutiens des collègues et des élus,...). Il ne faut pas non plus craindre la répétition des tentatives voire de l'échec (refuser l'échec peut conduire à faire à la place des jeunes).

➡ Un espace d'apprentissage et de construction associative.

La vie associative est reconnue comme étant l'espace d'engagement que privilégient nos concitoyens. Cette réalité s'applique particulièrement aux jeunes pour lesquels l'association est un espace expérimental qui permet la découverte de l'engagement, la création collective, l'élaboration de projet, le vécu en groupe et la prise de responsabilité. Qu'ils soient mineurs ou majeurs, la vie associative constitue un espace essentiel de découverte de la citoyenneté :

- ✳ se découvrir dans sa relation aux autres ;
- ✳ défendre ses idées et les confronter aux autres ;
- ✳ gagner en confiance en soi et en estime de soi ;
- ✳ acquérir des compétences sociales (défendre un projet, organiser une action, rencontrer les élus, rechercher des partenaires...).

Rôle de l'accompagnateur : permettre l'expérience associative, au fur et à mesure de l'avancé du projet.

➡ Un entre-soi, la construction du groupe.

L'écriture du dossier d'habilitation ne semble pas une difficulté pour présenter son projet. Il permet, et c'est important, de penser ensemble. S'agissant de projets associatifs, il y a une obligation d'un véritable exercice du dialogue, du dépassement des conflits et des divergences, de démocratie. Il faut donc éviter une relation exclusive avec le président pour privilégier une plus grande représentativité, un partage des rôles correspondant aux aptitudes, désirs et capacités de chacun » .

Rôle de l'accompagnateur : soutenir les débuts d'une dynamique de groupe.

➡ Une ouverture vers les autres.

Prenant confiance en eux, forts de premiers résultats concrets, nous constatons l'ouverture des projets, qui n'est pas forcément présente au départ, mais qui arrive avec le développement de nouvelles actions : vers les plus jeunes, vers de l'intergénérationnel, vers plus de solidarité. Ces projets s'enracinent dans leur quartier, dans leur village avec des jeunes, des adultes, d'autres associations, c'est à dire de tous ceux qui auront compris qu'ils ont en face d'eux, de véritables interlocuteurs.

Rôle de l'accompagnateur : faciliter les contacts avec des partenaires locaux quand les jeunes sont prêts et demandeurs.

➡ Favoriser un engagement à plus long terme.

L'expérience des Juniors Associations démontre que les jeunes ont envie d'agir et de s'engager pour une cause qu'ils ont volontairement choisie. Favoriser l'initiative des jeunes c'est faciliter l'accès à l'information sur les différentes possibilités à l'ensemble des jeunes, aux différents interlocuteurs... La Junior Association peut être une étape mais elle n'est bien sûr pas la seule. Il nous faut donc réfléchir aux liens possibles pendant que les jeunes sont membres de leur Junior Association : quels liens avec d'autres associations, d'autres formes d'engagement permettant aux jeunes de réaliser les passerelles possibles vers d'autres projets personnels ou professionnels.

Rôle de l'accompagnateur : faciliter les contacts avec des personnes ressources, les passerelles vers d'autres formes d'engagement.

Pour aller plus loin, nous vous conseillons de consulter notre site internet : www.juniorassociation.org et d'entrer en contact avec nos Relais Départementaux (vous trouverez leurs coordonnées sur notre site), la démarche détaillée dans ce document pourra mieux se concrétiser grâce à un travail en concertation.

Temoignages d'accompagnateurs locaux

→ Jacqueline, accompagnatrice d'une Junior Association qui mène des actions de solidarité.

« Difficile de répondre en quelques lignes à la question existentielle que vous n'avez jamais pu résoudre : qu'est ce que je fais auprès d'une J.A., et à quoi je sers ?

Je sers à dire aux adultes que je ne suis rien : ni la présidente (voyez la jeune fille là-bas), ni le trésorier (voyez le jeune homme), ni la secrétaire bien que je passe mon temps à écrire et communiquer. Car ce qui manque le plus aux jeunes dans le domaine de la solidarité internationale où agit notre J.A. c'est de savoir à qui s'adresser, et en quels termes. Les pouvoirs, dont nous avons besoin, n'ont guère l'habitude d'écouter les jeunes s'il n'y a pas quelqu'un derrière. Alors je suis derrière, et j'essaie d'y rester le plus possible. Trouver la bonne porte, la bonne personne, parler aux parents, aider à cerner le contenu d'une lettre de motivation, la forme d'un dossier ou d'une intervention publique, voilà à quoi je sers sans doute. En Afrique, je suis aussi boîte à outils (« Tu n'aurais pas »... tout ce qu'ils ont oublié ou perdu : un médicament, des mouchoirs, un couteau, les sous pour la taxe d'aéroport...) et régulateur de conflits, là où plus qu'ailleurs on n'entend que les vieux (« Il faut que tu y ailles, parce qu'on leur a dit, mais... »). En somme, un échange d'énergies, parce qu'étant au naturel mal organisée, aussi peu administrative que possible, adepte de ma tranquillité et ignorante des réalités socio-politico-économiques africaines, c'est fou ce que j'ai dû progresser et m'instruire à cause d'eux. Alors, tant qu'ils sont devant... »

→ Eddy, animateur au Centre social (21).

« Depuis quelques années, les jeunes de Pouilly-en-Auxois, petit village en milieu rural de Côte d'Or se retrouvaient au centre social pour participer à des activités sportives et culturelles. Avec le temps, est né chez eux un désir d'autonomie. Animateur au Centre social et Relais départemental, je leur ai présenté le dispositif. Très rapidement la Junior Association a été créée. Baptisée « Les Crevettes Polliennes », l'objectif est d'animer le milieu rural en organisant des activités pour les autres jeunes du canton. Mon métier a changé : d'animateur d'activités, je suis devenu accompagnateur, les jeunes prennent l'initiative des réunions, mon statut est celui d'invité pour mes capacités en conseil, notamment auprès du président et du trésorier ».

→ Annie, professeur et accompagnatrice d'une Junior Association.

« Accompagner des jeunes, c'est une aventure autant pour les jeunes que pour l'adulte qui accompagne. C'est une expérience riche en rebondissements, riche en contacts, riche en acquisitions. Chaque action menée par la Junior Asso a fait l'objet d'une médiatisation dans la presse qui a fait très plaisir aux jeunes et qui du même coup les a valorisés aux yeux de leurs parents. Et c'est toujours bien agréable pour l'accompagnateur d'entendre les jeunes dire : « avec mes parents, le courant passe mieux. », « à table, avec mes parents on discute désormais des actions de la junior asso », « ils sont fiers de moi », « ils me montrent enfin de l'intérêt »...

Une réussite : à chaque fois qu'il leur a fallu défendre le projet pour obtenir une subvention devant des institutionnels, les jeunes étaient très preneurs de conseils et c'était comme s'ils passaient un grand oral. J'ai assisté une fois à une rencontre où 2 adolescentes ont pris la parole devant une dizaine de membres du Rotary Club. C'était très prenant pour moi de les voir discourir et répondre de façon pertinente. J'avoue avoir ressenti un sentiment de fierté. Un autre aspect positif, c'est la relation adulte-jeune que j'ai vécue comme une relation de partenariat où chacun s'est enrichi de la richesse de l'autre. »

→ Aminatou, Djouma, membres de la Junior Association « Afro Tchékani » et Maurice, leur accompagnateur local (extraits d'une interview).

A : « Au départ, nos accompagnateurs c'étaient plutôt des gens du Service Municipal de la Jeunesse de notre quartier. On les voit encore, mais au fur et à mesure du temps, on s'est un peu détachés, ils nous disaient qu'il fallait que l'on soit indépendants ».

M : « La Junior Association, en tant que professionnel qui côtoie pas mal de jeunes, je pense que cela structure énormément. Cela pose aussi des contraintes : se réunir, discuter... C'est intéressant parce que cela nourrit la réflexion, cela permet aussi de rencontrer des gens différents, des élus par exemple... La différence également avec des jeunes dans une maison de quartier, c'est qu'elles ont leur autonomie. Par exemple, je pense n'avoir jamais participé à l'une de leurs réunions... Alors que dans une maison de quartier, c'est l'animateur qui est le porteur d'un projet, qui va en avançant et qui participe aux temps de réunions. Avec la J.A., je suis totalement neutre. Je viens, on me dit les choses, et puis en fonction de ce qu'on me dit, je m'adapte et on avance ».

D : « L'important, c'est que l'on se dit à l'intérieur de nous, qu'on est une association, qu'on est un regroupement de jeunes et que sans le terme d'association, nous aurions peut-être moins envie de faire les choses. »

Des outils à disposition des accompagnateurs locaux.

Tous ces documents sont téléchargeables à partir du site internet : www.juniorassociation.org.

➡ Le dossier d'habilitation

- ✳ Le dossier doit être rédigé par les jeunes eux-mêmes.
- ✳ Il doit être signé par l'un des Relais Départementaux, l'accompagnateur local et au moins deux représentants de la Junior Association.
- ✳ Même succinct, il doit présenter le projet et les activités choisis par les jeunes (important pour assurer les activités de la future Junior Association).
- ✳ Il doit mentionner obligatoirement l'ensemble des membres de la future Junior Association avec les noms, prénoms, dates de naissance et si possible email pour chacun.
- ✳ Il doit porter l'avis du Relais Départemental.

En cas d'avis défavorable, celui-ci doit être argumenté par le Relais Départemental.

✳ La demande d'ouverture d'un compte bancaire n'est pas obligatoire et il est possible de ne pas remplir ces informations (page 4 de la demande).

Le dossier peut être accompagné de tout document complémentaire : articles de presse, courriers ; calendriers...

➡ Les critères d'habilitation d'une Junior Association

- ✳ Une Junior Association est constituée d'au moins 2 jeunes mineurs, sans aucune autre limite de nombre.
- ✳ Les membres d'une Junior Association désignent au minimum deux représentants. Ils sont obligatoirement mineurs à la date de l'habilitation.
- ✳ Une Junior Association peut accepter des jeunes de plus de 18 ans, mais ils seront moins de 50% parmi les membres et ne seront pas les représentants de la Junior Association,
- ✳ Aucun animateur ou professionnel dans le cadre de ses fonctions, aucun élu d'une collectivité territoriale ou d'une association, aucune personne ressource, ne peut être membre d'une Junior Association quel qu'en soit le titre (membre de droit par exemple). Il ne peut donc en aucun cas représenter la Junior Association.
- ✳ L'habilitation est valable pour une année scolaire, soit de la date d'habilitation jusqu'au 31 octobre suivant. Chaque Junior Association doit demander une nouvelle habilitation (soit le renouvellement, soit en tant que Junior Association Majeure), informer qu'elle s'arrête ou qu'elle devient une association loi 1901. Une Junior Association peut arrêter son activité à tout moment en informant le Réseau National.
- ✳ La Junior Association Majeure permet de renouveler l'habilitation (une fois voire deux maximum) alors que les jeunes sont devenus majeurs et qu'ils souhaitent avoir le temps et notre soutien pour créer une association de loi de 1901.

➡ L'extranet à consulter :

Les Juniors Associations et les accompagnateurs disposent d'un espace sur le site internet qui leur est dédié (Pour y accéder, chaque accompagnateur local reçoit un login et un mot de passe au moment de l'habilitation d'une Junior Association qu'il accompagne).

Vous y retrouvez tous les documents nécessaires au bon fonctionnement du réseau ! Ces documents sont régulièrement complétés par de nouveaux outils et fiches.

En voici les différentes thématiques :

➡ Pour les Juniors Associations.

- ✳ Habilitation, renouvellement et Junior Asso Majeure ;
- ✳ Statuts types et règlements intérieurs ;
- ✳ La vie statuaire ;
- ✳ Des outils pour aider à monter, organiser vos actions ;
- ✳ Documents sur la solidarité / Humanitaire ;
- ✳ Documents sur l'Europe ;
- ✳ Demande d'ouverture de compte bancaire
- ✳ Les outils pour votre budget et votre compte ;
- ✳ Des pistes pour le financement de votre projet ;
- ✳ Démarches d'assurance ;
- ✳ Convention (local, animateur, ...);
- ✳ Logo et autres outils de communication ;

➡ Pour les accompagnateurs locaux.

- ✳ Documents de suivi de projet des jeunes ;
- ✳ Méthodologie de projet et conduite de projet ;
- ✳ Outils d'intervention auprès des Juniors Associations ;

Le site Internet, c'est aussi :

- La possibilité pour les jeunes des Juniors Associations de participer et d'échanger sur le forum, également de créer un blog.
- Deux guides qui sont téléchargeables : « Comment créer une Junior Association » et « De la Junior Association à l'association de loi de 1901 ».
- des cartes décrivant en ligne les projets des Juniors Associations, les coordonnées de tous les Relais Départementaux. Consultez également la carte des accompagnateurs locaux : elle permet d'échanger et valorise votre action auprès de jeunes mineurs, porteurs de projets associatifs.

La newsletter mensuelle du Réseau National des Juniors Associations est adressée à tous les membres des Juniors Associations et les accompagnateurs locaux qui ont inscrit leur email dans le dossier d'habilitation. Il est également possible de s'inscrire à partir du site internet.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet : www.juniorassociation.org.